



Chargé de mission Petite Ville de Demain (PVD)

Type d'emploi : Contrat temporaire type de projet art 3 alinéa II loi 84-53 (exclu du RIFSEEP)

Durée de la mission : contrat de projet à durée déterminée (entre 1 an et 3 ans à déterminer)

Rattaché au pôle ressources et développement, vous êtes chargé(e) de mettre en œuvre et suivre les projets de redynamisation des 3 bourgs d'Aigueperse (2700 hab.), Maringues (3100 hab.) et Randan (1600 hab.). Le projet, porté par la communauté de communes Plaine Limagne, concerne les 3 bourgs-centre du territoire mais cherche à rayonner sur l'ensemble des communes. A ce titre, vous serez donc placé sous l'autorité du président de la Communauté de communes mais travaillerez au quotidien avec les maires des communes concernées par le dispositif.

MISSION PRINCIPALE :

Force de proposition auprès des maires et autres élus des 3 communes, vous les assisterez dans la conception, la mise en place, l'actualisation et l'évaluation de leur projet urbain et définirez la programmation des actions à mener. Vous veillerez également, sous l'autorité du Président de la communauté de communes, à insérer ces projets locaux dans le projet de territoire communautaire pour que ces actions bénéficient également aux communes rurales périphériques. Vous conseillerez les instances décisionnelles communales ou/et intercommunales engagées dans le projet et mettra en œuvre leurs décisions. Vous entretenez des liens étroits avec les partenaires locaux (dont les représentants des partenaires nationaux), qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Vous bénéficierez du réseau du Club Petites Villes de Demain pour compléter vos acquis, vos compétences et vos connaissances, tirer de nouvelles idées et les échanger avec les autres membres du réseau.

ACTIVITES :

Participer à la conception et à l'actualisation du projet de territoire et en définit sa programmation :

- Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
- En lien étroit avec les élus référents, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou modifiés par avenant (projet de territoire, programmation, convention-cadre,...) ;
- Veiller à ce que le projet rayonne sur le territoire et bénéficie également aux communes périphériques.

Participer à la mise en œuvre du programme d'actions opérationnel avec les services concernés au sein de la Communauté de communes et des Communes signataires de la convention :

- Suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations identifiées dans la convention ;
- Veiller à la faisabilité des opérations et à leur articulation avec le projet de territoire communautaire ;
- Assurer les recherches de financement, l'élaboration des supports requis à leur sollicitation et obtention ; Assurer la mise en œuvre effective du programme PVD et des actions opérationnelles ;
- Veiller à la faisabilité desdites actions et à leur exécution ;
- Assurer le suivi budgétaire global du programme (dépenses et recettes), son articulation sur le plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
- Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

- Participer aux rencontres et échanges ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

Description du résultat objectif :

Mise en place et pilotage du programme PVD sur le territoire jusqu'à son terme

Informations complémentaires :

Cycle de travail hebdomadaire - Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire

Rémunération : Selon expérience

PROFIL :

Compétences :

- Connaissance du droit de l'urbanisme, d'opérations d'aménagements et du monde économique ;
- Bonne connaissance des politiques publiques et de l'environnement territorial ;
- Expérience en Aménagement ;
- Notions budgétaires

Savoir-être :

- Master en développement local, urbanisme, aménagement du territoire ou rénovation urbaine ;
- Expérience appréciée sur des missions similaires ;
- Maîtrise des méthodologies d'ingénierie de projet, d'analyse, de diagnostic et d'évaluation ;
- Permis B obligatoire

Savoir-être :

- Esprit d'équipe
- Capacité à fédérer
- Mobilisation des différents acteurs (partenaires institutionnels et financiers, élus, techniciens...)
- Capacité à travailler en transversalité
- Maîtrise des procédures de montage de dossiers de demandes de subvention
- Compétences en technique d'animation et de communication écrite et orale
- Aisance rédactionnelle
- Esprit de synthèse vous permettent de savoir rendre compte tout en s'adaptant à l'interlocuteur
- Disponibilité

CONDITIONS:

Cadre d'emploi

Attaché territorial - catégorie A – contrat de projet Contrat temporaire type de projet art 3 alinéa II loi 84-53 (exclu du RIFSEEP)

Temps de travail et horaires

Poste à temps complet (35 h annualisées)

Lieux d'exercice des fonctions

Annexe de la Perception, Route de Vendègre - 63201 Luzillat
Déplacements réguliers dans les 3 communes intégrées au dispositif PVD.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Date limite de candidature : 25 juillet 2021

Candidatures à adresser à Monsieur le Président :

- Par voie postale à :

Communauté de communes Plaine Limagne
Maison Nord Limagne
158 grande rue - BP 23 – 63260 Aigueperse

- Par mail : rh@plainelimagne.fr

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) par courriel à Monsieur le Président rh@plainelimagne.fr en précisant votre situation administrative.

<https://www.plainelimagne.com/>